



**Présentation de la position
de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise**

8 mars 2006

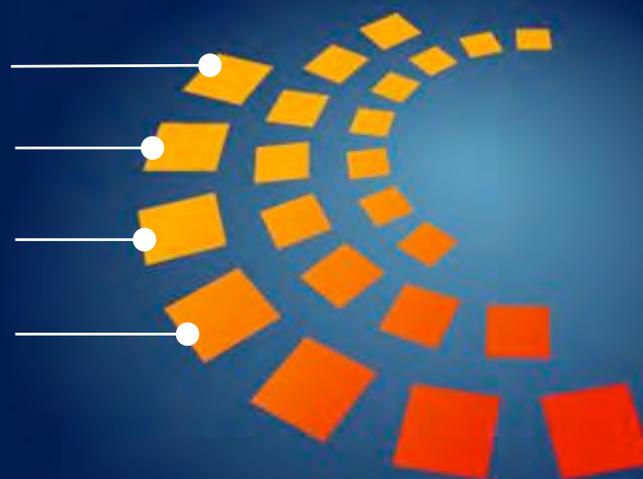


**La réalisation de l'A104
est une nécessité absolue pour Cergy-Pontoise**

**Une exigence pour améliorer
les conditions de circulation à Cergy-Pontoise**

**Un moyen d'améliorer
la qualité de vie à Cergy-Pontoise**

Une nécessité pour préparer l'avenir de Cergy-Pontoise





La réalisation de l'A104 est une nécessité absolue pour Cergy-Pontoise

- ⇒ **La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise se félicite de l'ouverture du débat public**
- ⇒ **Le projet de l'A104 est né avec la ville nouvelle. Il conditionne aujourd'hui l'avenir de l'agglomération et l'aménagement territorial équilibré de la région Ile-de-France**
- ⇒ **Cergy-Pontoise soutient la réalisation de l'A104 dont le tracé devra :**
 - ▶ **Améliorer les conditions générales de déplacement, avec le développement des transports en commun.**
 - ▶ **Permettre la requalification d'itinéraires aujourd'hui congestionnés, accidentogènes, et sources de nuisances environnementales**
 - ▶ **Contribuer au développement équilibré du pôle économique et urbain que constitue l'agglomération de Cergy-Pontoise**

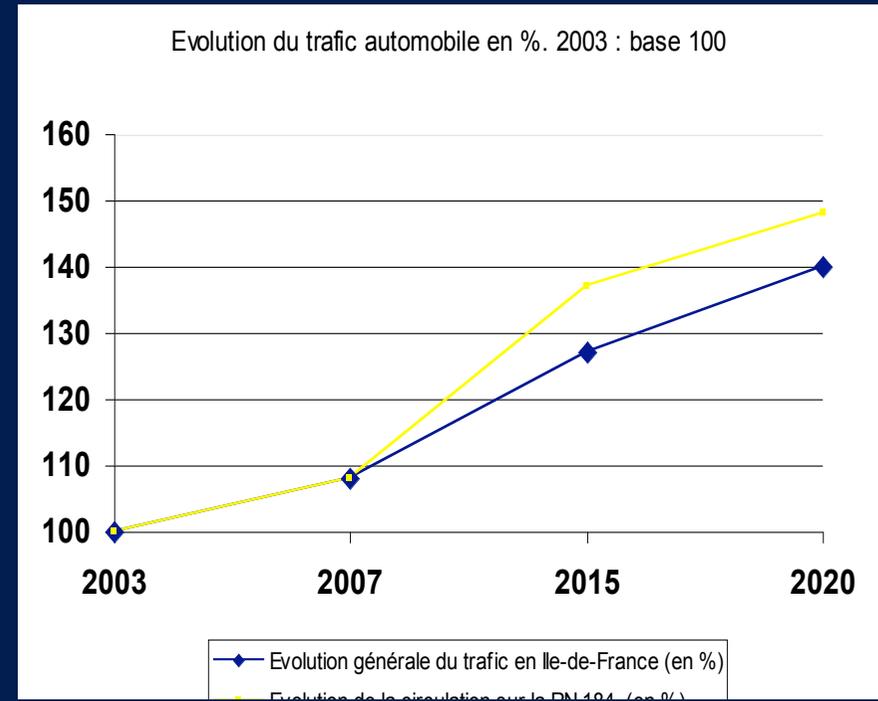


L'A104 : une exigence pour améliorer les conditions de circulation à Cergy-Pontoise

Le bouclage de la Francilienne répond à des enjeux majeurs :

- ⇒ Absorber l'augmentation continue du trafic routier
- ⇒ Réorienter les flux de transit et de poids lourds de la RN184
- ⇒ Permettre une circulation plus fluide
- ⇒ Diminuer significativement les temps de déplacement entre les pôles urbains du Nord-Ouest francilien
- ⇒ Réduire les risques d'accidents sur la RN184 grâce à une meilleure hiérarchisation des voies de circulation

Une hausse continue du trafic routier



La non réalisation de l'A104 entraînerait à l'horizon 2020 une hausse de 48% du trafic sur la RN184 et une aggravation des temps de parcours et du nombre d'accidents.



L'A104 par le tracé N1 «aménagé» : seul moyen d'améliorer la qualité de vie à Cergy-Pontoise

Seul le bouclage de la Francilienne par le tracé N1 «aménagé» :

- ⇒ Réduit les nuisances pour les riverains de la RN184
- ⇒ Limite la pollution sonore et atmosphérique le long de l'A104 grâce aux aménagements demandés par Cergy-Pontoise : *filtration des fumées, utilisation d'un enrobé phonique*
- ⇒ Améliore la qualité urbaine et permet la transformation en boulevard urbain de la RN184 et l'aménagement d'espaces de qualité autour et au-dessus de l'A104 à Eragny

RN184 : des nuisances importantes



La non réalisation de l'A104 par le tracé N1 «aménagé» augmenterait fortement les nuisances sonores et les rejets atmosphériques le long de la RN184 et dégraderait la qualité de vie à Eragny-sur-Oise

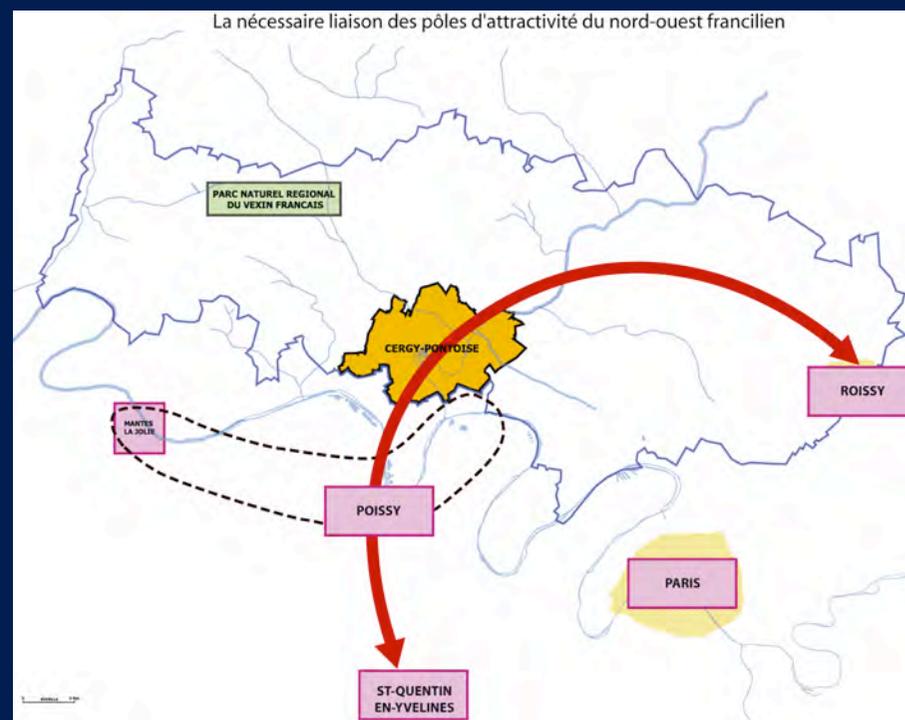


L'A104 par le tracé N1 «aménagé» : une nécessité pour préparer l'avenir de Cergy- Pontoise

Le bouclage de la Francilienne par N1
«aménagé» :

- ⇒ Conditionne le développement économique cergy-pontain
- ⇒ Permet de poursuivre le développement équilibré du pôle urbain de Cergy-Pontoise
- ⇒ Renforce la liaison de Cergy-Pontoise avec les autres pôles économiques du Nord et de l'Ouest francilien
- ⇒ Consolide ainsi la bonne organisation territoriale de l'Île-de-France

Relier les pôles économiques du quart Nord-Ouest francilien



La non réalisation de l'A104 par le tracé N1 «aménagé» pénaliserait fortement le développement de la capitale du Val-d'Oise et hypothéquerait l'affirmation de l'identité économique et urbaine de la Grande Couronne.